

Département du Gers

Commune de Monferran-Savès

Révision du

Plan Local d'Urbanisme

PLU arrêté : 6 décembre 2016

Enquête publique : du 11 septembre 2017 au 16 octobre 2017

PLU approuvé le : 19 décembre 2017

Géographie

Urbanisme

Urbanisme

Urbanisme

Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

3.2.1

Plan général

Echelle : 1/8000

Atelier urbain

Oréade Brèche

Légende

PLU APPROUVE

INFORMATIONS SURFACIQUES

PPRI du Bassin de la Save

Secteurs concernés par l'arrêté de classement sonore des infrastructures routières du département du Gers

Périmètre d'alea Serveso

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

▲

Arbre isolé à protéger - Elément paysager (article L151-23)

★

Arbre isolé à protéger - Espace Boisé classé (article L113-1)

●

Mare à protéger - Elément paysager (article L151-23)

◆

Petit patrimoine à protéger - Elément paysager (article L151-19)

■

Bâtiment pouvant changer de destination (article L151-11)

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

Emplacement réservé

Plan d'eau à protéger - Elément paysager (article L151-23)

Zone humide à protéger - Elément paysager (article L151-23)

Espace Boisé Classé (article L113-1)

Sur-zonage TVB

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

Cheminement doux à conserver (article L151-38)

Cours d'eau à protéger - Elément paysager (article L151-23)

Linéaire boisé ou haie à protéger - Elément paysager (article L151-23)

Linéaire boisé ou haie à protéger - Espace Boisé Classé (article L113-1)

Murets à protéger - Elément paysager (article L151-19)

TYPES DE ZONE

U1 - Zone urbaine - Centre ancien

U2 - Zone urbaine - Extensions pavillonnaires

U3 - Zone urbaine de l'Essor

UL-Zone urbaine à vocation d'équipement de sports et de loisirs

UX - Zone d'activités

AU1 - Zone à urbaniser

AU2 - Zone à urbaniser

2AUX - Zone à urbaniser à vocation d'activités fermée

A - Zone agricole

Aag - Secteur d'exploitation agricole

Ah - Habitat diffus en milieu rural

Ap - Zone agricole à protéger

Ax - Activité en milieu rural

Astep - Secteur de la station d'épuration

Acm - Secteur du cimetière

Apf - Secteur du parking ferroviaire

N - Zone naturelle

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire
1	Mise à 2x2 voies de la route nationale n°124	Etat
2	Création d'une voie d'accès - largeur environ 10 mètres	Commune
3	Création d'un chemin piéton/vélo - largeur 3 mètres	Commune
4	Création d'un chemin piéton/vélo - largeur 3 mètres	Commune
5	Création d'un chemin piéton/vélo - largeur 3 mètres	Commune
6	Création d'un chemin piéton/vélo - largeur 3 mètres	Commune
7	Création d'un espace public - aire de jeux	Commune
8	Agrandissement du cimetière	Commune
9	Création d'un parking en lien avec la halte ferroviaire	Commune